

# Rapport Mucyo. Message du président de l'association FT au congrès de l'UNC

12-02-2009

Dans une communication faite le 31 janvier 2009 devant le congrès de l'Union National des Combattants (UNC), le général Lafourcade précise sa position actuelle devant les réactions du gouvernement français au rapport Mucyo. Ce document accuse entre autre les militaires français de l'opération Turquoise d'avoir au Rwanda en 1994 "pleinement pris en charge le projet génocidaire".

« Monsieur le Président, chers camarades délégués,

Il y a quelques mois, le Général Gillis, Président de l'Association de Soutien à l'Armée française, m'a mis en contact avec le Président Dalleau. J'ai été très sensible au soutien du Président de l'UNC que je remercie très sincèrement. Il m'a, en effet, immédiatement proposé de m'ouvrir les colonnes de la Voix du Combattant pour vous informer sur les accusations injustes, infondées et inacceptables dont l'armée française était l'objet pour son action au Rwanda.

Je ne reviendrai donc pas sur l'objet de notre association ni sur le déroulement de l'opération Turquoise en 1994 au Rwanda développés dans cet article paru en juin 2007, si ce n'est pour faire deux observations :

Première observation : en tant qu'ancien commandant de l'opération Turquoise, j'ai créé, avec des officiers concernés, l'association France Turquoise en 2005 pour défendre la mémoire et l'honneur de l'armée française et des militaires français ayant servi au Rwanda injustement accusés de « complicité de génocide » devant le Tribunal Pénal aux Armées de Paris par des citoyens rwandais. On peut avoir de sérieux doutes sur les témoignages de ces prétendus témoins.

Deuxième observation : le comportement des soldats français et le bilan de l'opération Turquoise ont été unanimement salués à l'époque par les nombreux observateurs présents sur le terrain, par la communauté internationale et par les Nations Unies. Non seulement les militaires français ont sauvé de nombreuses vies, mais ils ont surtout permis de fixer dans le sud ouest du Rwanda trois millions de personnes qui auraient fui au Zaïre sans leur présence, ce qui aurait provoqué une grave catastrophe humanitaire. Cela n'a malheureusement pas été le cas pour un million de réfugiés qui se trouvaient hors de la zone Turquoise, et ont été expulsés du Rwanda par l'Armée du Front Patriotique Rwandais, aujourd'hui au pouvoir. Cet exode a entraîné la déstabilisation de

cette région des Grands Lacs dont nous voyons encore les effets dans l'actualité aujourd'hui.

Depuis la parution de mon article dans La Voix du Combattant la situation est dégradée.

Le 5 août dernier le Gouvernement Rwandais a publié un communiqué accusant la France d'avoir participé à la préparation et à l'exécution du génocide commis au Rwanda en 1994. Les militaires français auraient « pleinement pris en charge le projet génocidaire » plusieurs d'entre eux étant désignés nominativement comme comptant parmi les « personnalités militaires les plus impliquées dans le génocide ». Ces accusations s'appuient sur un rapport de commande dit « rapport Mucyo », alimenté par de faux témoignages manifestes. Le communiqué recommande la délivrance de mandats d'arrêts internationaux à l'encontre des responsables politiques et militaires français mis en cause.

Face à cette nouvelle attaque, l'association France Turquoise a reçu un soutien affirmé des principaux responsables politiques de divers horizons impliqués dans les événements du Rwanda (messieurs Balladur, Juppé, Védrine, Léotard, de Villepin, Quilès...) ainsi que l'appui déterminé de l'ensemble des associations patriotiques.

Mais la réaction politique du gouvernement français à ces accusations inacceptables n'a pas été à la mesure de ce que nous étions en droit d'attendre.

A l'exception d'un communiqué ferme du ministre de la défense et de celui plus « diplomatique » du ministre des affaires étrangères, le silence est instauré sur cette nouvelle et très grave mise en cause. Reçus, à notre demande à l'Elysée par le conseiller diplomatique du président de la république, nous avons fait connaître notre souhait que le chef de l'état, chef des armées, s'exprime devant l'opinion publique nationale et internationale pour dénoncer ces accusations et avons indiqué notre intention de porter plainte.

Si un soutien matériel nous a été accordé avec l'octroi de la protection judiciaire et la possibilité de délivrance de passeports diplomatiques pour les déplacements à l'étranger, nous n'avons toujours pas de réponse à notre préoccupation principale. Le président de la république ne s'exprimera vraisemblablement pas publiquement car il souhaiterait le rétablissement des relations diplomatiques avec le Rwanda. Ces relations ont été interrompues il y a deux ans par le régime de Kigali suite à l'ordonnance de la justice française impliquant le proche entourage du général Kagamé dans l'attentat ayant déclenché le génocide en 1994. Nous n'avons pas à commenter cette option politique, mais nous ne voulons pas qu'elle se réalise au détriment de l'honneur des soldats français.

Dix officiers mis en cause ont donc déposé plainte contre X pour diffamation devant le tribunal de grande instance de Paris début novembre dernier. Nous n'avons à l'époque, pas communiqué sur leurs motivations ni sur la réalité du dossier pour ne pas gêner le gouvernement français compte tenu de la situation complexe qui prévalait alors dans la région des Grands Lacs.

Mais nous n'accepterons pas que ces accusations infamantes restent sans réponses. A défaut, elles resteront dans l'opinion internationale et surtout dans l'histoire comme reposant sur des faits établis. C'est pourquoi, le moment venu, nous communiquerons pour défendre notre honneur et rétablir la vérité. Nous aurons alors besoin du soutien et du relais de l'ensemble des associations patriotiques, dont ceux de l'Union Nationale des Combattants.

Je sais que les anciens d'Algérie en particulier comprennent bien l'importance et l'enjeu de notre action. Je vous en remercie à l'avance. »

Général Jean Claude Lafourcade